



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2021
Délibération n DEL-2021-0279

Objet : Sollicitation d'une subvention auprès du Département de l'Isère pour le Festival du Film pour Enfants (FFE) à Aragon – Année 2021

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 59
Pouvoirs : 8
Absents : 0
Excusés : 15
Pour : 67
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

25. 10. 21

et affichage le

25. 10. 21

Secrétaire de séance : Jean-François CLAPPAZ

Le lundi 27 septembre 2021 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 21 septembre 2021.

Présents : Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Dominique BONNET, Christiane CHARLES, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Christophe ENGRAND, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Mylène JACQUIN, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Robert MONNET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Annie TANI, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO

Pouvoir : François BERNIGAUD à Cécile CONRY, Patrick AYACHE à Philippe LORIMIER, Annie FRAGOLA à Annie TANI, Vincent GOUNON à Claire QUINETTE-MOURAT, Martine KOHLY à Sidney REBBOAH, Youcef TABET à Nelly GADEL, Françoise VIDEAU à François OLLEON, Christelle MEGRET à Sidney REBBOAH

La communauté de communes Le Grésivaudan affiche une volonté de soutien aux manifestations culturelles, éducatives, dans le cadre de la charte communautaire. L'Espace Aragon, équipement intercommunal, s'inscrit dans ce contexte et est une

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

des composantes fortes de la politique culturelle intercommunale de notre territoire, assurant une programmation de films, spectacles vivants et d'exposition.

Dans cet objectif, l'Espace Aragon a créé le Festival du Film pour Enfants en 2012 sous le nom de Petites mains pour Grandes images et s'est transformé en 2016 pour acter une collaboration avec le Cinéma Le jeu de Paume à Vizille.

Ce partenariat permet au festival du Film pour enfants d'être repéré sur tout le bassin grenoblois et de mutualiser les coûts hors du Grésivaudan avec le Jeu de Paume.

L'Espace Aragon se transforme pendant les vacances de la Toussaint (23/10/21 au 08/11/21), pour accueillir enfants et adolescents avec un hall d'exposition dédié aux jeux pour le jeune public et un hall d'entrée décoré.

Toujours avec la volonté de mélanger les trois arts qui le définissent, l'Espace Aragon propose un spectacle vivant en début de vacances, une exposition et plus de 50 séances de cinéma accompagnées de nombreuses animations.

Des séances cinéma sont dédiées au plus jeune public mais aussi certaines aux adolescents. La plupart d'entre elles sont accompagnées d'animations (au moins deux par jour) liées au film vu et qui sont gratuites.

Pour satisfaire le public, des goûters sont offerts en milieu de matinée et d'après-midi et des tarifs préférentiels sont réservés aux festivaliers (4€ pour les moins de 14 ans et 6€)

L'Espace Aragon accueille plus de 8 000 spectateurs sur cette période. Le montant prévisionnel de ce projet s'élève à 12 000€.

La communauté de communes Le Grésivaudan a choisi de soutenir l'Espace Aragon pour le Festival du Film pour Enfants pendant les vacances de la Toussaint 2021.

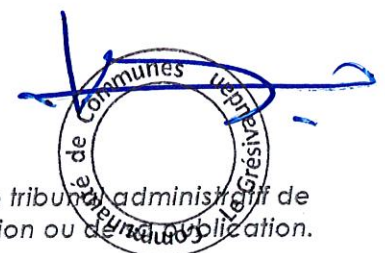
Ainsi, Monsieur le Président propose de l'autoriser à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère pour le Festival de Film pour Enfants au titre de l'année 2021.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 27 . 9 . 21

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.